

Document d'Objectifs Natura 2000 des sites « Marais du Blayais » (ZPS) et « Marais de Braud-et-Saint-Louis et Saint- Ciers-sur-Gironde » (ZSC)

**Diagnostique biologique
et socio-économique**

Janvier 2009



PLAN

- Présentation du site
- Diagnostic biologique
- Diagnostic socio-économique
- Synthèse et enjeux

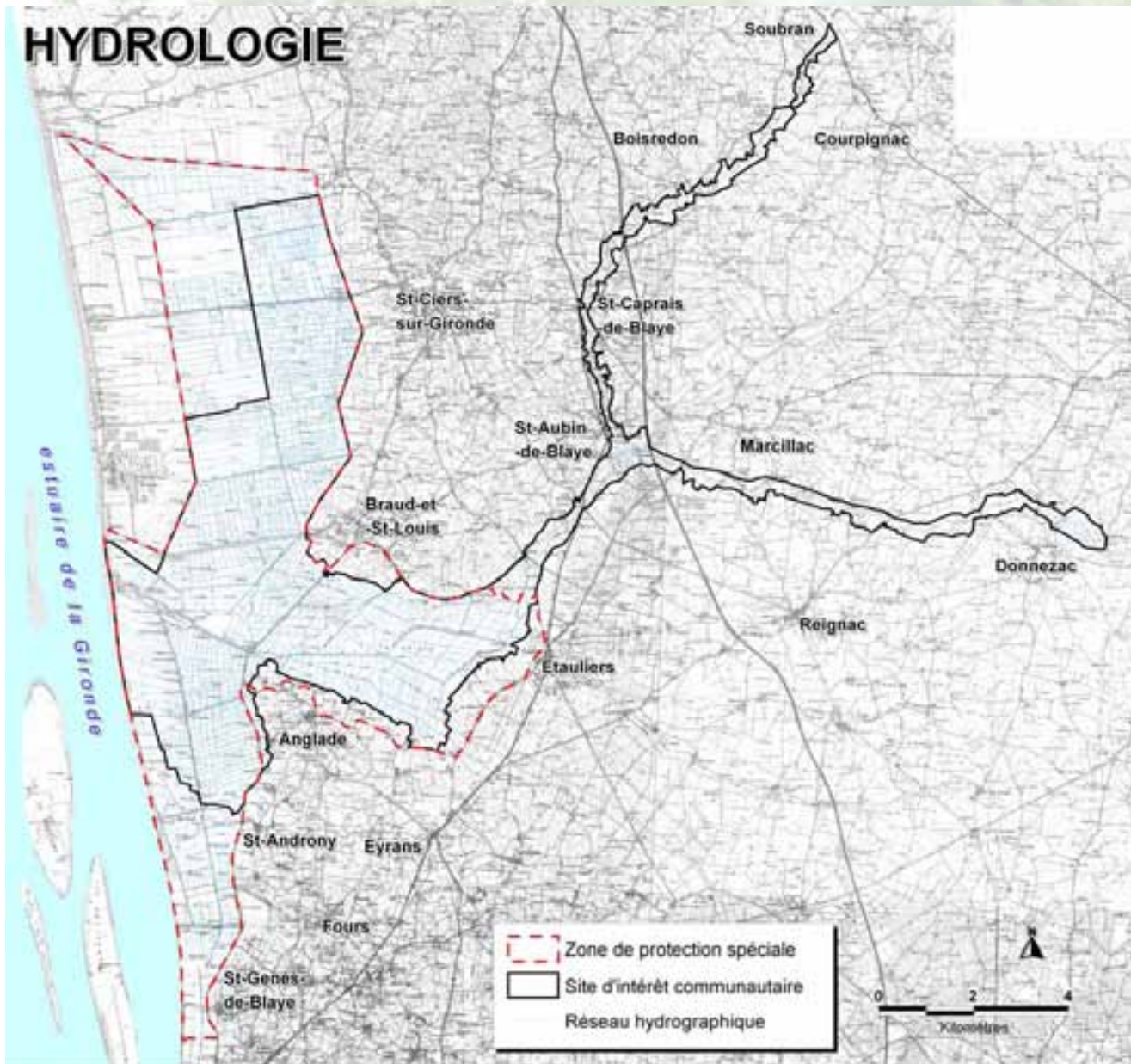


Présentation du site

Les marais du Blayais : deux sites Natura 2000



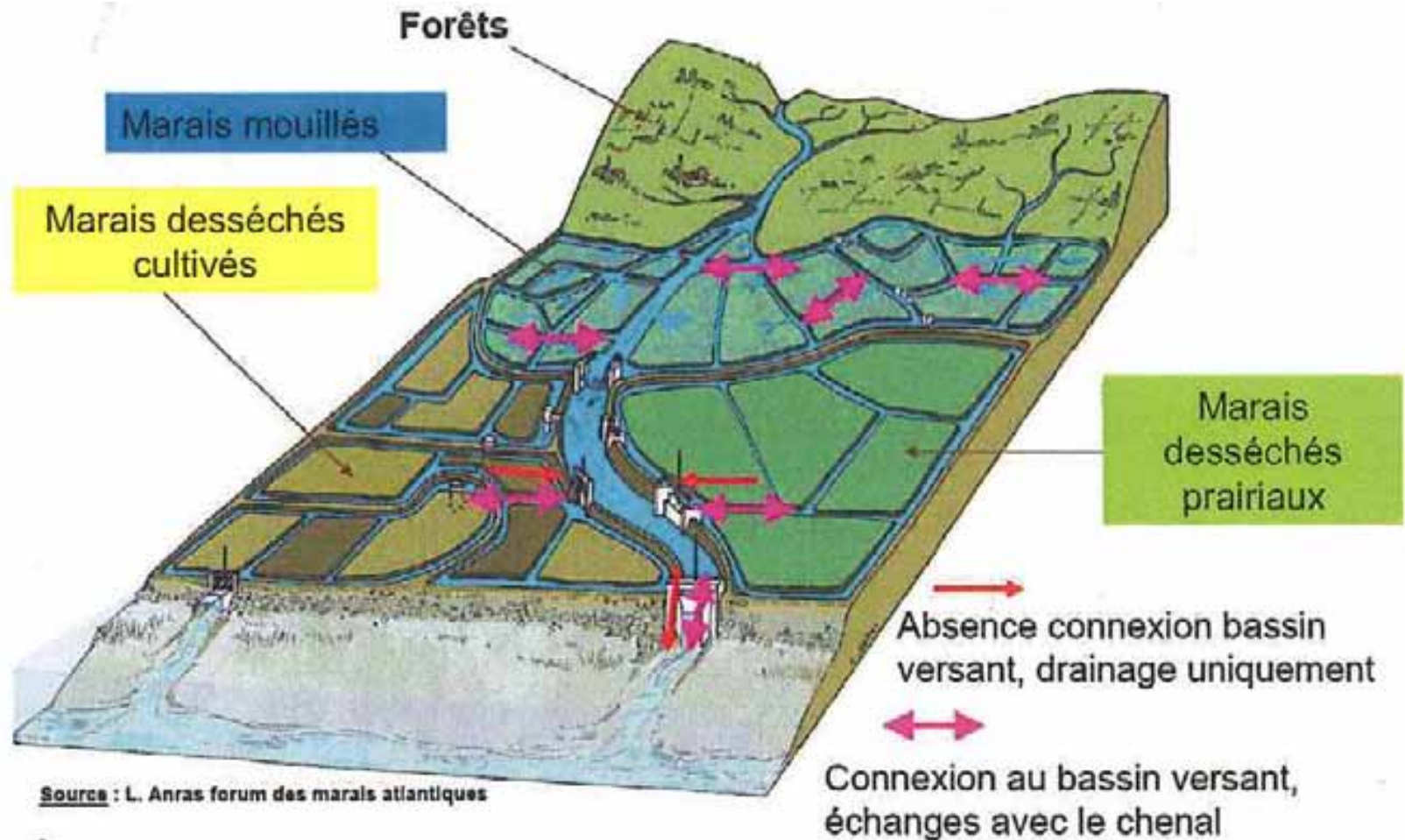
HYDROLOGIE



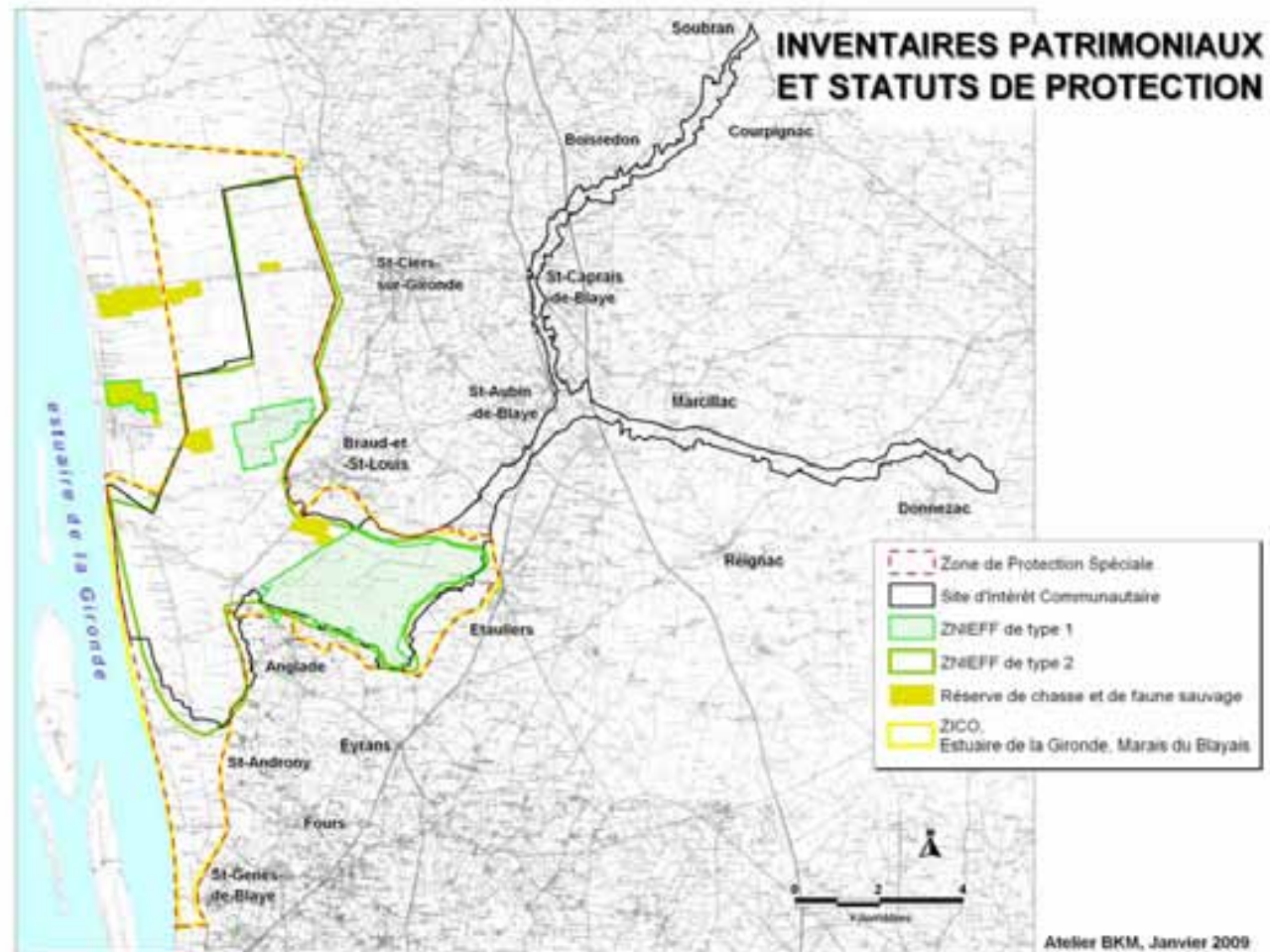
Les marais :

- 104 km² des zones humides du département proche de 320 km²
- Assises calcaires Eocène et dépôts quaternaires (origines marine, fluviatile)
 - Amont à méandres
 - Médiane à biefs terrestre)
 - Aval large et profonde
- Sols argilo-limoneux et tourbeux
- Origine historique des marais :
 - aménagements au XVII^{ème} siècle dominée par les formations alluviales récentes (argiles)

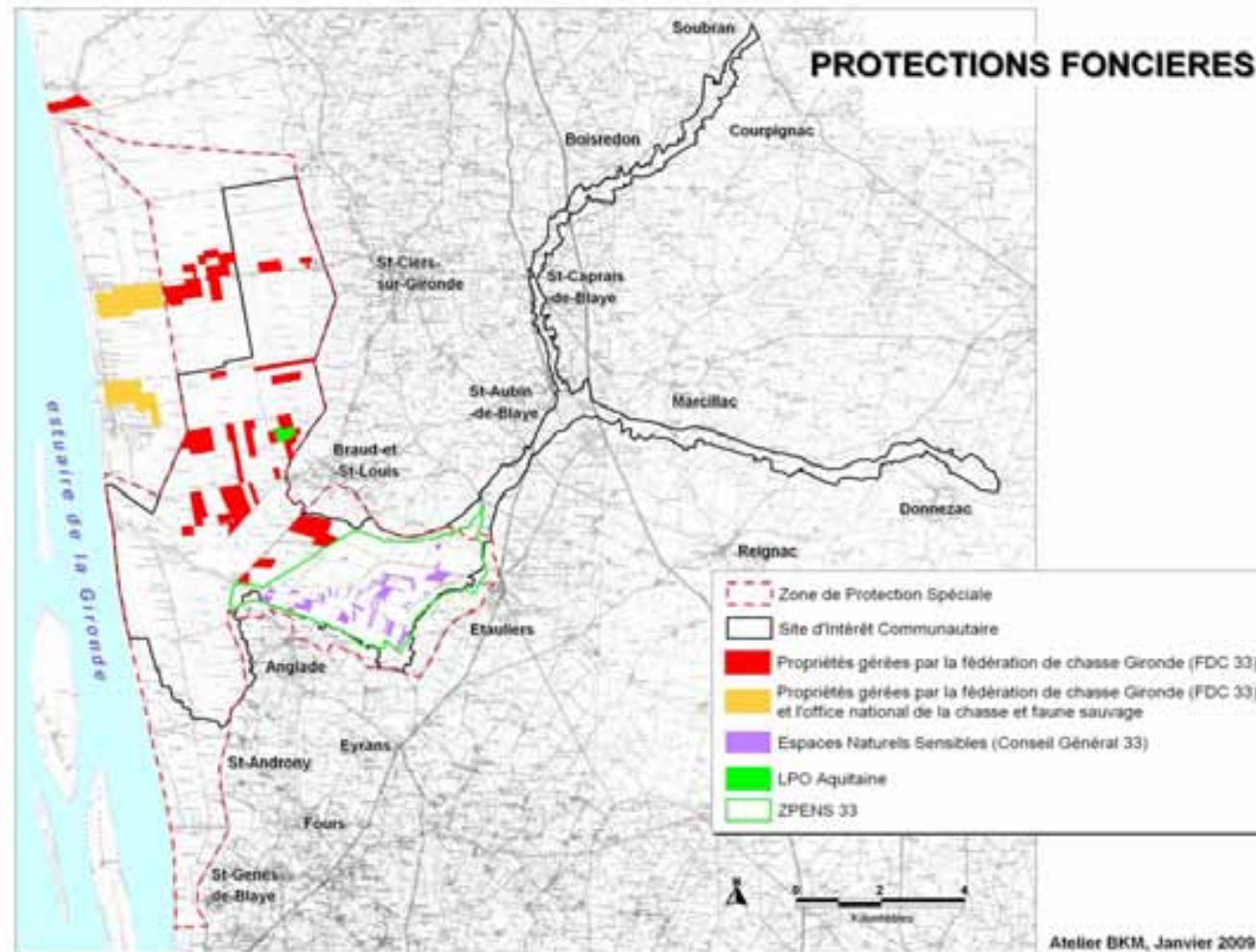
Des marais structurés par la topographie



Des espaces déjà reconnus pour leur intérêt écologique



Des espaces bénéficiant de nombreuses protections foncières





Diagnostic biologique

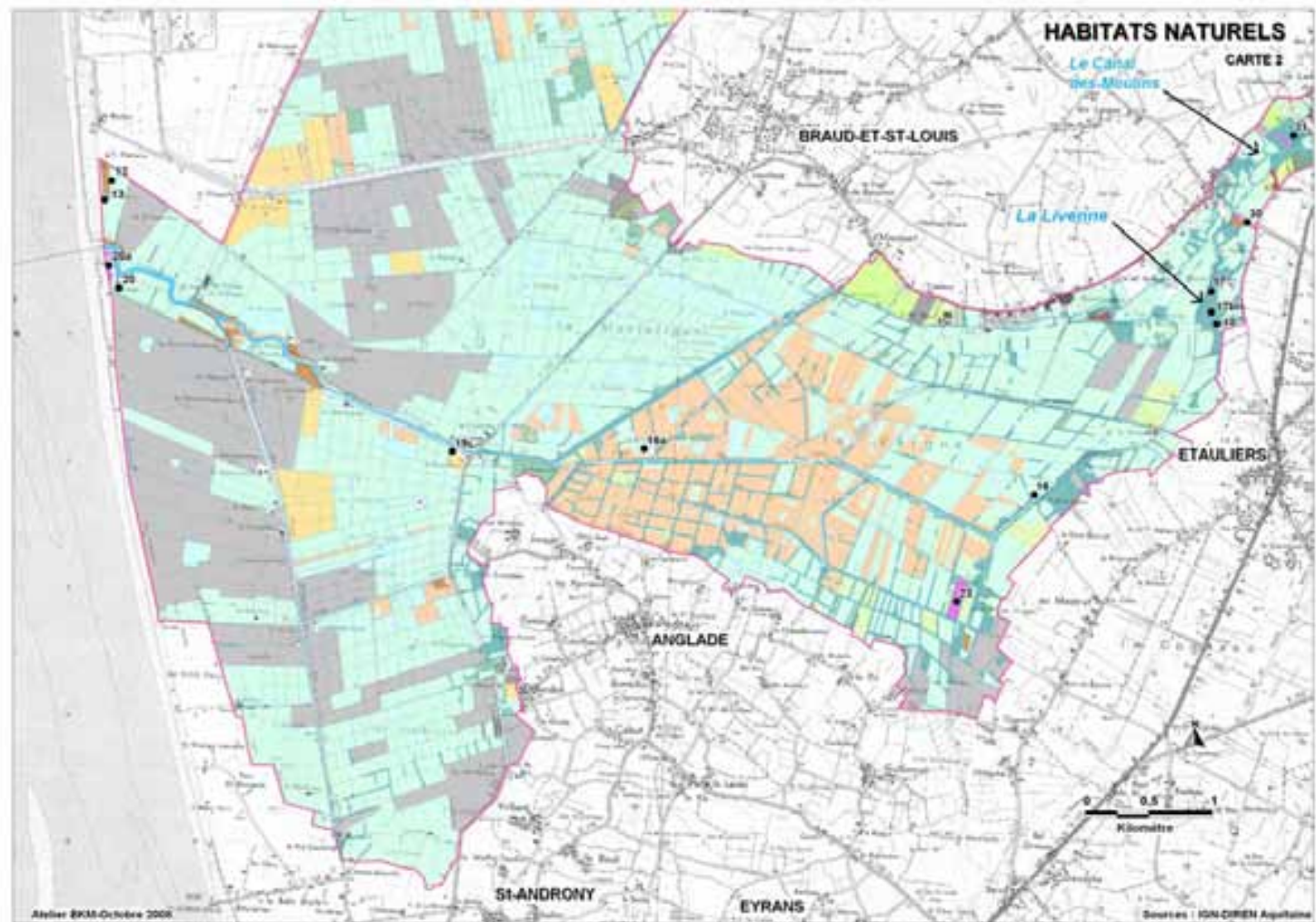


Les habitats et la flore

○ Méthodologie

- Photo-interprétation → occupation du sol
- Relevés de terrain → identification et cartographie précise des habitats
- Inventaires floristiques → espèces dominantes, structure de la végétation, stade d'évolution de l'habitat, état général
- Typologie scientifique des habitats européens (Code Corine Biotopes, Code Natura 2000)

Extraits de cartes réalisées





21 habitats « naturels » recensés couvrant 84% de la surface du S.I.C.

- 6 habitats d'intérêt communautaire, dont 1 prioritaire : 524 ha, soit 10,8 % du SIC
- 15 habitats d'espèces : 3 550 ha, soit 73,2 % du SIC
- Autres habitats : 776 ha

○ 6 habitats d'espèces d'intérêt communautaire

- Plans d'eau eutrophes avec végétation enracinée



- Eaux stagnantes à végétation vivace oligotrophique

- Mégaphorbiaies hydrophiles riveraines de plaine

- Prairies de fauche de basse altitude



- **Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior***

- Landes sèches européennes



- 15 habitats d'espèces d'intérêt communautaire

- Fleuves et rivières soumis à marée
- Plans d'eau douce stagnante
- Eaux courantes
- Prairies humides eutrophes
- Pâtures mésophiles
- Galeries et fourrés riverains méridionaux
- Bois marécageux d'aulnes
- Saussaies marécageuses
- Phragmitaies
- Végétation à *Glyceria maxima*
- Communautés à grandes laïches
- Fourrés
- Peupleraies avec mégaphorbiaies
- Chênaies-charmaies
- Chênaies acidiphiles



- Pas d'espèces végétales d'intérêt communautaire

Mais au moins 9 espèces à protection nationale ou régionale

La faune (hors oiseaux)

- 10 espèces de l'annexe II de la Directive Habitats

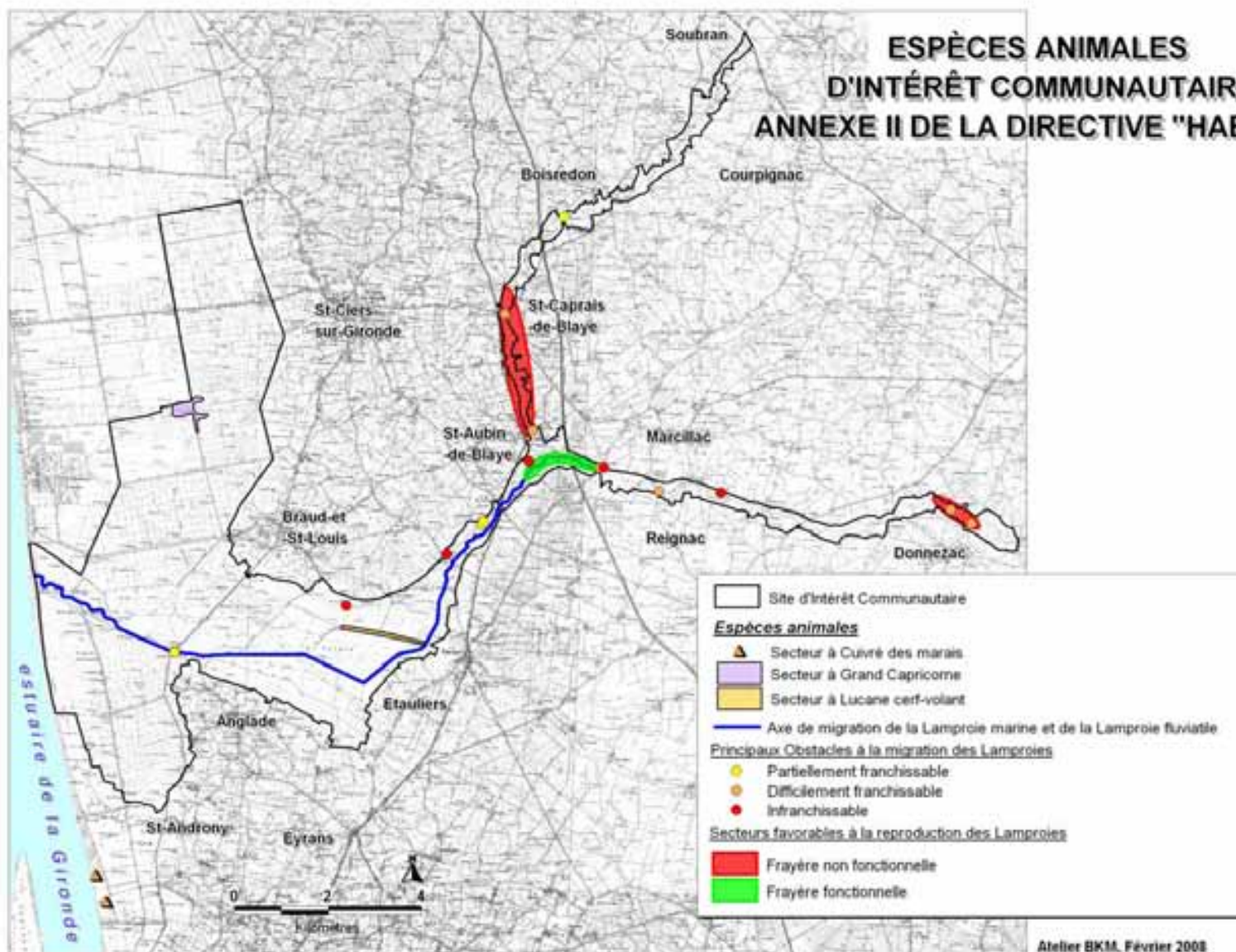




10 espèces de l'annexe II de la Directive Habitats

- **3 mammifères:**
Vison d'Europe, Loutre d'Europe, Grand Rhinolophe
- **1 poisson:**
Chabot
- **3 cyclostomes:**
Lamproie marine, Lamproie fluviatile, Lamproie de Planer
- **3 insectes:**
Grand capricorne, Lucane cerf-volant, Cuivré des marais (hors SIC)

ESPÈCES ANIMALES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE ANNEXE II DE LA DIRECTIVE "HABITAT"





Les espèces à fort enjeu

- Vison d'Europe
- Cuivré des marais
- Lamproies
 - Un des rares bassins versants à accueillir les 3 espèces de Lamproies présentes en France
 - Nombre important de données historiques sur le bassin versant
 - Forte problématique liée à la présence d'obstacles à la migration qui empêchent une reproduction sur des zones de frai potentiellement favorables identifiées dans le cours amont

Les oiseaux

- 40 espèces de l'annexe I de la Directive Oiseaux





Essentiellement des espèces liées aux zones humides

- **Des ardeidés :**
Butor étoilé (N?), Blongios nain (N?), Bihoreau gris (N), Héron pourpré (N), Aigrette garzette (N) Grande aigrette (N?)
- **La cigogne blanche (N)**
- **Des rapaces:**
Busard des roseaux (N), Busard cendré (N), Busard Saint-Martin (N?), Milan noir (N)
- **Des limicoles :**
Echasse blanche (N), Combattant varié (M), Pluvier doré (H)
- **Des passereaux :**
Gorge-bleue à miroir (N), Pie-grièche écorcheur (N)




18 espèces de l'annexe II de la Directive Oiseaux

- **Des anatidés :**
Canard chipeau (H), Canard colvert (N), Canard pilet (H), Canard souchet (H), Sarcelle d'hiver (H)
- **Des ardeidés:**
Héron cendré (N), Héron garde-bœufs (N)
- **Des limicoles :**
Barge à queue noire (M), Bécassine des marais (H), Chevalier gambette (H), Chevalier guignette (H), Vanneau huppé (N)
- **Des passereaux :**
Rousserole turdoïde (N ?)



Des secteurs de fort intérêt constituant un réseau fonctionnel

- **Le Marais de la Vergne** : secteur d'intérêt majeur pour de nombreuses espèces
- **Les réserves de chasse et les parcelles gérées par la FDC de la Gironde**
- **Les zones de dortoirs de busards, spécialement en hivernage et les héronnières**
- **Le marais mouillé de Saint-Louis Saint-Simon** : intérêt pour les limicoles
- **Des interrelations fortes avec les espaces hors ZPS** : Nouvelles possessions, Réserve de la Centrale du Blayais, estuaire de la Gironde



Le vison d'Europe, une des espèces les plus vulnérables d'Europe

- Plusieurs individus effectivement recensés dans le cadre du Plan national de restauration du Vison d'Europe
- Une étude spécifique sur le vison d'Europe
 - Etude spécifique suivant le Guide méthodologique pour la prise en compte du vison d'Europe dans les documents d'objectifs Natura 2000
 - Consultation des acteurs concernés : ONCFS, FDC 33,17, FDGDON 33, 17, GDON du b.v. de la Livenne, ADPAG, AGERAD, CG 33, 17, DDAF 33, 17
 - Analyse des facteurs favorables (zone d'activité potentielle, trame d'habitats préférentiels...), et défavorables à l'espèce (piégeage, lutte contre les nuisibles, collision routière, qualité de l'eau, gestion hydraulique)



Une large zone potentielle d'activité

- Les individus sont susceptibles de se déplacer dans l'ensemble du lit majeur des cours d'eau, sur la totalité du réseau hydrographique, et de la zone humide des marais, quelque soit l'occupation du sol
- Les habitats préférentiels :
 - Prédilection pour les milieux humides offrant de bonnes disponibilités alimentaires et de possibilités d'abri (roselières, mégaphorbiaies, aulnaies marécageuses...)
 - 28 habitats préférentiels répartis en mosaïque sur tout le site : près de 4000 ha (environ 80 % du SIC)



Les facteurs défavorables à l'espèce

- Dégradation de la qualité des eaux → intoxications, baisse de la ressource piscicole
- Entretien des cours d'eau → à l'heure actuelle, les travaux effectués par les deux SIBV ne prennent pas en compte spécifiquement les exigences écologiques du vison d'Europe
- Lutte contre les animaux déprédateurs → empoisonnements, destruction accidentelles
- Collision routière : → recensement des ponts et détermination du degré de dangerosité:
 - Méthode incluant plusieurs critères: largeur du lit majeur, proportion d'habitats favorables, densité du trafic, possibilité de passage sous l'ouvrage...
 - Résultats: 63 ponts étudiés, 0 avec un risque élevé, 20 avec un risque moyen, principalement dans la zone des marais, 43 avec un risque faible.



⇒ Une richesse biologique importante

- Un site riche en habitats d'intérêt écologique majeur, une vaste superficie de biotopes naturels
- De nombreuses espèces rares ou menacées, un véritable patrimoine vivant



Diagnostic socio-économique



Des activités essentiellement agricoles

- Un secteur primaire dominant
- Peu d'industries
- Un tourisme en développement



L'activité agricole en recul

Cette régression de l'agriculture est perceptible par :

- une baisse de la Surface Agricole Utile d'environ 9 % entre 1988 et 2000, qui se poursuit depuis à un rythme moindre,
- une baisse importante du nombre d'exploitations : -37 % entre 1988 et 2000 et environ - 20 % depuis 2000 → concentration des exploitations et augmentation des formes sociétaires.
- le nombre d'actifs agricoles a diminué d'environ 10 % depuis 2000,
- la baisse du nombre de chefs d'exploitation, liée à la disparition d'exploitations agricoles,
- un nombre d'installations de jeunes agriculteurs faible,
- près des 2/3 des agriculteurs de plus de 50 ans disent ne pas avoir de succession assurée.



Des tendances plus favorables :

- Une part importante d'actifs agricoles dans la population active,
- Un rôle prépondérant dans l'économie locale de l'agriculture et notamment la viticulture,
- Des productions agricoles locales de qualité.



Des productions de plus en plus spécialisées

Productions végétales :

▪ la vigne

- productions de qualité labélisées AOC,
- près de 50 % de la SAU Gironde et 20 % en Charente-Maritime,
- surfaces se maintiennent mais le nombre d'exploitations diminue.

▪ les céréales oléo-protéagineux :

- augmentation des surfaces depuis 30 ans,
- exploitations de taille importante (+ de 100 ha),
- culture du maïs prépondérante,

▪ les prairies

- diminution des surfaces au profit des cultures (-50 % en 30 ans) liée au recul de l'élevage.

▪ **les légumes (asperges) et les pommes de terre** : productions en plein champ, sur des surfaces moyennes de deux à trois hectares.



Productions animales :

▪ l'élevage bovin viande :

- Production extensive présente surtout dans les cantons de Saint-Ciers-sur-Gironde, Saint-Savin et Mirambeau,
- Développement de l'élevage allaitant en remplacement de l'élevage laitier,

▪ l'élevage laitier :

- Production en forte régression : cheptel divisé par 2 depuis 1990,
- diminution du nombre d'exploitation.

→ Diminution du nombre d'exploitations et risque de disparition des élevages (augmentation des coûts de production, concurrence, imprévisibilité des marchés mondiaux, crise sanitaire (fièvre catarrhale ovine))



- **L'élevage d'équidés**

- orienté à 75 % vers des chevaux de sang et à 25 % vers les chevaux de trait.
- élevage qui s'associe ou succède à des restructurations d'activités d'élevages classiques (principalement bovins),

- **L'élevage caprin**

- en régression sur l'ensemble du territoire,
- troupeaux de taille modeste, souvent inférieurs à 10 bêtes, venant en complément d'autres productions animales.

- **L'élevage ovin**

- quelques exploitations maintiennent cette production,
- développement de produits de qualité, labélisés « Agneau de Pauillac » ou adhésion à la marque « Agneau de l'Estuaire ».


- **L'élevage de volailles**

- exploitations en Charente-Maritime,
- production en baisse entre 1988 et 2000.



Le marais une terre traditionnelle d'élevage

- **Progression des cultures** (maïs notamment) dans les marais asséchés au détriment des prairies depuis les années 70 → 20 % du site Natura 2000 en cultures
- **Production bovine diversifiée** (viande, lait, veau sous la mère) mais en recul constant depuis 20 ans :
 - Diminution du nombre d'exploitations,
 - Diminution des cheptels,
 - Permet le maintien des prairies → 40 % du site Natura 2000
- **Production ovine marginale**
- Eco-conditionnalité PAC → maintien des surfaces en prairies
- L'élevage encore présent mais à **l'avenir incertain** : difficultés économiques, absence de successeur



Une spécificité du marais : la culture du jonc

- **Plus de 800 hectares** dans les marais de Braud-et-Saint-Louis et Saint-Ciers-sur-Gironde, et dans une moindre mesure dans le petit marais du Blayais.
- **Environ 95% de la production est destinée au liage des vignes** (Val de Saône, Gironde), le reste de la production est destinée à la fabrication de pailons à fromage.
- **Producteurs âgés → incertitude quant à la poursuite de la production**




Les marais du Blayais : une zone de prédilection des chasses traditionnelles

- Une grande diversité des modes des espèces gibier et des modes de chasse : grand gibier, petit gibier sédentaire, petit gibier migrateur (palombe, grives), gibier d'eau
- La chasse au gibier d'eau est de loin la plus pratiquée dans les zones humides : 401 installations de « tonnes » déclarées surtout concentrées en 3 secteurs : la Vergne, marais mouillé, bords de l'estuaire



L'activité cynégétique : un rôle dans la conservation des zones humides

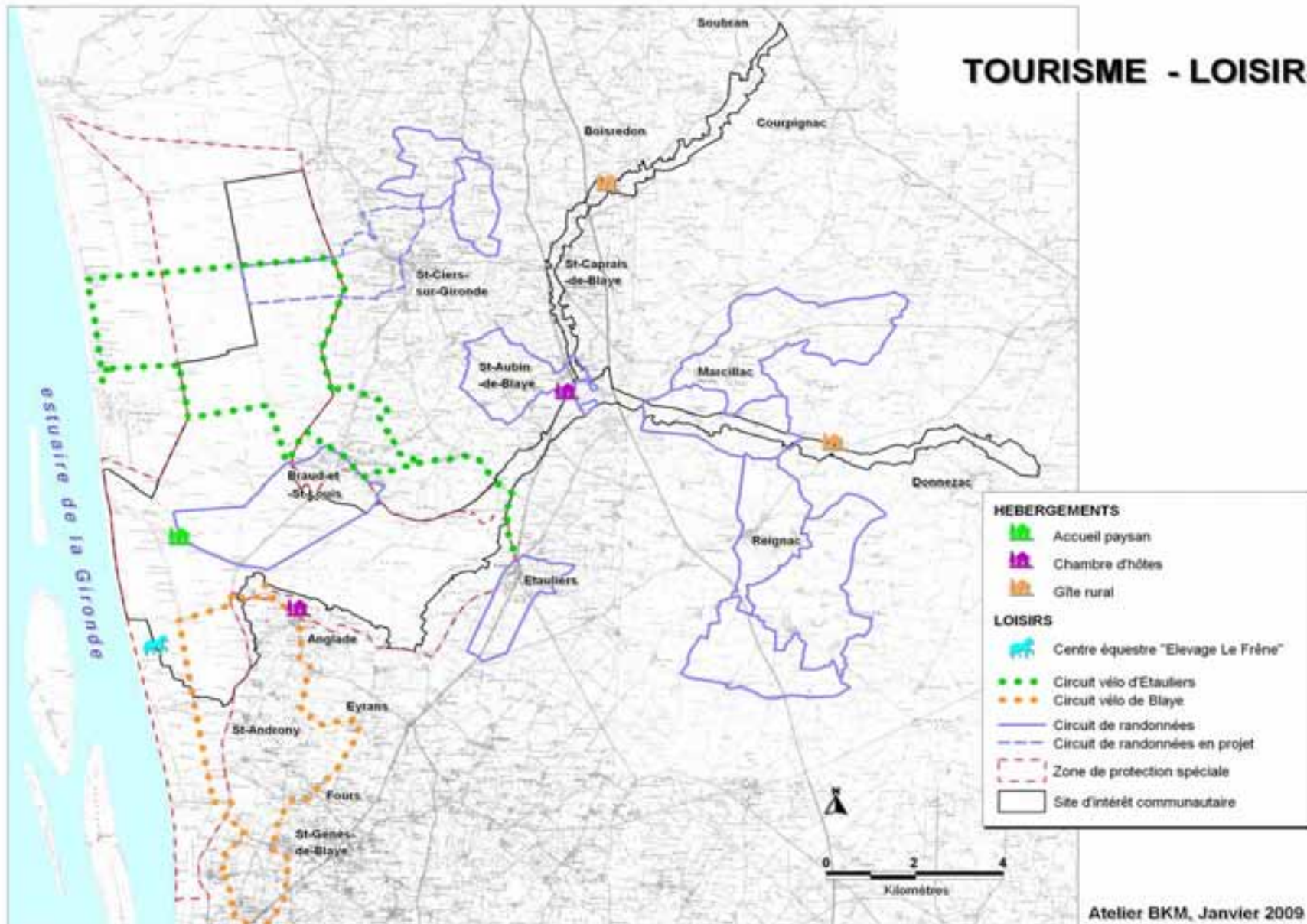
- La diversité des modes d'entretien des mares de tonnes est favorable à la biodiversité : plans d'eau = habitats de l'annexe I ou habitats d'espèces, nidification d'oiseaux des annexes I et II
- Les institutions cynégétiques (FDC33, ONCFS, FNPFFS) ont localement une politique active d'acquisition et de gestion des zones humides : 283 ha acquis, 110 en gestion seule



La pêche : une pratique liée aux repeuplements et à la qualité des habitats

- L'activité halieutique est très liée à la qualité du milieu d'accueil : plutôt forte sur les affluents de la Livenne, en diminution dans les canaux des marais
- Comme partout elle est liée aux repeuplements effectués par l'AAPMA
- La pêche aux migrateurs entraîne une pression supplémentaire sur des espèces déjà fragilisées par les obstacles à la migration

TOURISME - LOISIRS





Les difficultés de gestion des marais

- Le morcellement du foncier dans les marais mouillés
- Les conflits d'usage liés à la gestion des niveaux d'eau
- L'entretien du réseau hydraulique : comblement des canaux, état des berges,
- Des espèces invasives en expansion : jussies, ragondin, écrevisse de Louisiane
- Des gestionnaires (ASA) aux moyens financiers limités



Synthèse



Des habitats et des activités en interaction

- Elevage → Maintien d'espaces ouverts (prairies,...), un des principaux habitats d'espèces du site
- Céréaliculture → Diminution des zones humides
→ Zone d'alimentation pour certains oiseaux
- Rejets domestiques, activités, agriculture → Pollution de l'eau
- Chasse → Maintien de milieux aquatiques et de zones humides, sites de nidification de plusieurs oiseaux
→ Pression sur les espèces gibiers et conflit avec les éleveurs sur la gestion de l'eau en période hivernale
- Autres loisirs → Peu d'effets



Les atouts

- Une des principales zones humides associées à l'estuaire de la Gironde
- Une vaste superficie d'habitats caractéristiques des zones humides, en bon état de conservation
- Un site de présence avérée du vison d'Europe
- Un site d'intérêt majeur pour les oiseaux d'eau; des interrelations fortes avec les zones humides voisines et avec l'estuaire
- La Livenne, un bassin à fortes potentialités pour les poissons migrateurs



Les faiblesses

- Une déprise agricole assez marquée dans les marais mouillés
- Une biodiversité amoindrie par la forte dynamique des espèces invasives
- La continuité biologique des cours d'eau gênée par plusieurs ouvrages difficilement franchissables
- Une qualité des eaux localement altérée



Les opportunités

- Des activités garantes de la préservation des habitats naturels : élevage, jonçiculture, chasse
- La présence d'opérateurs fonciers agissant pour la préservation des espaces naturels : collectivités locales, institutions cynégétiques, associations naturalistes,
- Un programme complémentaire : le SAGE Estuaire
- Les potentialités de développement des activités de découverte de la nature



Les contraintes

- Le morcellement du foncier
- L'avenir incertain des activités d'élevage et de la culture du jonc
- Les conflits d'usage, notamment pour le réglage des niveaux d'eau dans les marais
- Les difficultés d'entretien du réseau hydrographique